

## Sujet de français

**Consigne candidat** : À partir du sujet et du dossier proposés par le jury, vous concevrez la mise en œuvre d'une séance d'enseignement à l'école primaire dans chacune des deux disciplines français et mathématiques. Vous présenterez successivement les composantes pédagogiques et didactiques de chaque séance et son déroulement.

**Sujet** : Enseigner le vocabulaire

### Contexte de la séance d'enseignement :

- cycle d'enseignement : cycle 2 ;
- niveau de la classe : CE2 ;
- positionnement de la séance de français :
  - période (1, 2, 3, 4 ou 5) de l'année scolaire : période 4 ;
  - séquence dans laquelle elle s'insère : mémoriser le vocabulaire rencontré dans l'album « Crapaud » de Ruth BROWN.

### Documents fournis au candidat :

**Document 1** : Ministère de l'Éducation nationale, extrait du BO spécial n° 3 du 26 avril 2018, note de service n° 2018-050 du 25-4-2018 (NOR : MENE1809041N), « *L'enseignement de la grammaire et du vocabulaire : des enjeux de compréhension et d'expression* ».

### **L'enseignement de la grammaire et du vocabulaire : des enjeux de compréhension et d'expression**

La compréhension de l'écrit repose sur la fluidité du déchiffrage ainsi que sur un lexique riche et la maîtrise des règles de l'orthographe et de la grammaire. La qualité de l'expression, notamment écrite, découle de ces connaissances.

Dans toutes les activités qui sont menées en classe, que ce soit à l'oral ou à l'écrit, apprendre le vocabulaire permet de connaître le sens et l'orthographe des mots. Apprendre la grammaire (l'étude de la morphologie et de la syntaxe de la langue française) permet de comprendre les relations entre les mots.

Un enseignement effectif

La leçon de grammaire ou de vocabulaire ne peut se résumer, en particulier au collège, à une série d'observations et d'activités ponctuelles à l'occasion de l'étude d'un texte. Aborder les notions grammaticales ou acquérir du vocabulaire au détour d'une activité plus globale de lecture ou d'écriture tend à faire croire que ces notions sont subsidiaires alors même qu'elles sont fondamentales pour écrire comme pour lire, comprendre et interpréter un texte.

À tous les niveaux de la scolarité obligatoire, l'enseignement de la langue est donc mené systématiquement, et la leçon de grammaire et de vocabulaire (découverte d'une notion grammaticale ou d'un mot, de son sens, de son étymologie comme de son histoire et leur appropriation par l'élève) doit être pratiquée conformément aux programmes, qui affirment la place importante des séances qui leur sont consacrées.

Un enseignement régulier et explicite

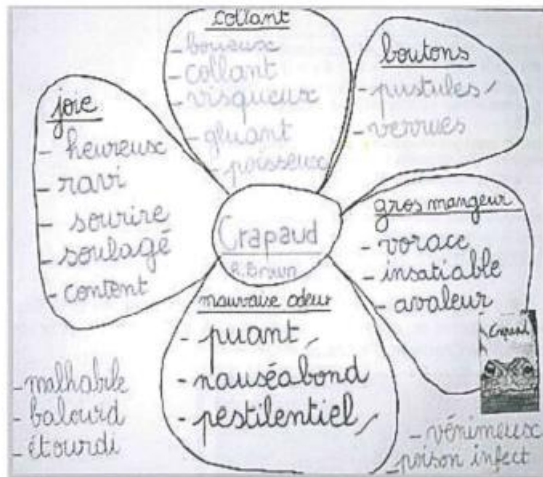
Comme tout apprentissage, celui de la grammaire et du vocabulaire nécessite non seulement observation et réflexion, mais aussi régularité et répétition. L'enseignant veille donc à inscrire ces leçons dédiées à la langue dans l'organisation quotidienne de son enseignement et à les annoncer comme telles aux élèves [...]

**Document 2** : BOEN n°31 du 30 juillet 2020, extrait du *Programme d'enseignement du cycle des apprentissages fondamentaux (cycle 2)*, « Construire le lexique ».

Construire le lexique	
<p>Connaissances et compétences associées</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- mobiliser des mots en fonction des lectures et des activités conduites, pour mieux parler, mieux comprendre,</li> <li>- mieux écrire ;</li> <li>- savoir trouver des synonymes, des antonymes, des mots de la même famille lexicale, sans que ces notions ne constituent des objets d'apprentissage ;</li> <li>- percevoir les niveaux de langue familier, courant, soutenu ;</li> <li>- être capable de consulter un dictionnaire et de se repérer dans un article, sur papier ou en version numérique.</li> </ul>	<p>Exemples de situations, d'activités et de ressources pour l'élève</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- observation à partir d'exemples proposés par l'enseignant ou appartenant aux textes lus ;</li> <li>- constitution de fiches, carnets, affiches murales, etc. ;</li> <li>- activités fréquentes pour développer l'enrichissement lexical (et culturel) et la <b>notion de plaisir : découverte d'un mot, de sa singularité, ses sonorités, sa graphie, sa formation</b>, etc. ;</li> <li>- <b>manipulation</b> ludique de préfixes et suffixes pour construire des mots ;</li> <li>- <b>mémorisation</b> de mots par la récitation de textes et le réinvestissement.</li> </ul>

**Document 3** : Micheline Cellier, extrait d'un document Éduscol, « Le vocabulaire et son enseignement, des outils pour structurer l'apprentissage du vocabulaire », novembre 2011.

[...]



Les mots sont extraits des phrases originelles et sont décrochés de l'histoire : *visqueux* ou *nauséabond* peuvent s'appliquer à autre chose qu'au crapaud de l'album. Le transfert est ainsi préparé.

La figuration donne une récapitulation ordonnée des termes appris, chaque pétale correspondant à un champ lexical ; les mots ne sont plus pris dans la gangue de la narration mais réunis et structurés suivant une logique linguistique ;

la décontextualisation les fait passer, provisoirement, du domaine du discours (pris dans l'environnement d'une phrase) à celui de la langue (comme les mots dans un dictionnaire), avant de repasser dans le discours, dans une phase postérieure.

La « fleur » avec les pétales reste une formalisation simple et compréhensible ;

elle permet aux élèves de prendre conscience des savoirs emmagasinés et aide au traitement de l'information à mémoriser. La représentation offre ainsi une image structurée de ce qu'est la langue : des mots reliés entre eux par et dans toutes sortes de réseaux (ici, synonymie et champ lexical).